

Décision

Générale

colonial

Décision n° 112/SG/AI portant licenciement pour inaptitude à l'emploi du stagiaire de 2° classe Adoïta Hamadou, Mle 892

n° 112/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
30 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Le garde stagiaire de 2° classe Adoïta Hamadou (mle 892), en stage de formation est licencié pour inaptitude à l'emploi pour compter du 1° février 1968. L'intéressé totalisant à cette date un mois de service dans les Forces locales ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.